

Je souffre de migraine

Service de Neurologie / Unité NeuroVasculaire du CH de Montluçon

Adresse du site : www.docvadis.fr/neurologie-montlucon



Validé par

le Comité Scientifique Neurologie

M. a découvert qu'elle avait une migraine. Elle ne savait pas ce que c'était et si elle allait guérir. Elle témoigne de son parcours.

M. est étudiante. Elle souffre de migraine et s'est longtemps sentie isolée. Sa rencontre avec un neurologue lui a permis de mettre un nom sur sa maladie et d'améliorer sa vie quotidienne grâce à un traitement adapté.

« J'ai souffert de migraine pendant une dizaine d'années. J'ai passé toute une série d'examens qui se sont révélés normaux. Je me disais que j'étais une « petite nature », qu'il s'agissait d'une maladie imaginaire liée au stress, et je mettais donc ces crises sur le compte de mes études. Je craignais que rien ne puisse me soulager. Lors de notre première rencontre, le neurologue m'a expliqué qu'il s'agissait d'une véritable maladie, touchant environ 20 % de la population, et qu'il existe des traitements pour soigner les crises, mais également pour les prévenir. Ils peuvent diminuer de façon significative le retentissement des crises sur mon travail et ma qualité de vie. D'entendre ces explications, ce fut un soulagement, car j'ai su que je n'étais pas un cas isolé et que des traitements existaient. Aujourd'hui, je peux expliquer à mon entourage ce dont je souffre. J'ai plus de facilités à m'exprimer sur ma maladie. Mes crises se sont apaisées. Après avoir essayé deux traitements, on a trouvé celui qui me convenait le mieux. Je peux enfin vivre normalement, même pendant les périodes sensibles de mon cycle. »

Le point de vue du neurologue

Les céphalées sont de deux ordres : symptomatiques lorsque la cause est connue ou primitives sans cause définie. Chez ces dernières se trouve la migraine. C'est une maladie bénigne, mais qui peut handicaper de façon importante la vie quotidienne. 20 % environ de la population est concernée, avec une prédominance féminine. Même s'il s'agit d'une affection sans gravité, il est nécessaire de la prendre en charge suffisamment tôt pour ne pas développer de céphalées chroniques. Il est possible de soulager la migraine. Si on ne connaît pas encore les causes exactes de la migraine, on connaît ses mécanismes et on dispose

désormais de deux types de traitement. Le traitement de fond est prescrit en fonction du handicap (fonction de l'intensité des crises et de leur fréquence) et pour prévenir une surconsommation du traitement de crise (l'abus médicamenteux). Le traitement de crise varie d'un patient à l'autre, afin d'assurer un soulagement efficace. Les patients ne sont pas tenus de suivre ce traitement à vie. La migraine est une maladie à évolution capricieuse, mais globalement favorable avec l'âge.